

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE GREENSOME MIXTE

Le samedi 13 octobre 2018

Golf de Dinard

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Compétition ouverte à tout licencié d'un club du département ou d'une association Golf Entreprise d'ILLE ET VILAINE au 31 mars 2018.

Formule de jeux

Greensome mixte en stableford sur un tour conventionnel de 18 trous.

Séries et index

Une seule série.

Index : non limité mais les joueurs ayant un index > à 24.4 verront ce dernier ramené à 24.

Repères de départs

Rouges pour les dames.

Jaunes pour les messieurs.

Ordre des départs

Les départs seront tirés de manière aléatoire.

Les horaires de départs seront publiés sur le site de la Ligue de Bretagne (départs et résultats – Golf de Dinard)

Départage

En cas d'égalité pour la première place, le départage sera effectué automatiquement par le logiciel R.M.S.

Proclamation des résultats et remise des prix

La remise des prix aura lieu 30 minutes après la fin de l'épreuve au club house du golf de Dinard.

Les 3 premières équipes en brut et en net seront récompensées.

Inscriptions

Date limite d'inscription : **le mardi 9 octobre 2018**, feuille à retourner au Comité départemental : golfcd35@gmail.com.

Le droit d'inscription est fixé à 25€ par joueur (50€ par équipe).

(Chèque à établir au nom du Comité départemental de golf d'Ille et Vilaine)